



BANQUE des  
**TERRITOIRES**



# Hub des Territoires

L'espace d'échanges et de développement  
Banque des Territoires

**Se référencer sur Mon Espace  
Santé**

04/10/2023



**EMMANUEL LACROIX**

*Directeur Santé  
Département Grand âge et Santé – PEGASE  
Direction des Politiques sociales de la Caisse des Dépôts*



**PIERRE DUBREUIL**

*Directeur de projet à la  
Délégation au Numérique en Santé*

01

**Feuille de route  
du numérique en  
santé**

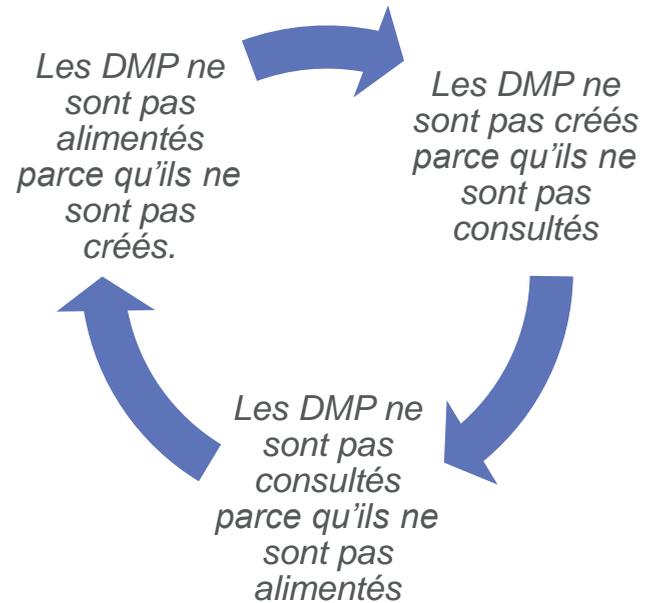


02

**Mon espace santé**

# Tout commence avec le DMP

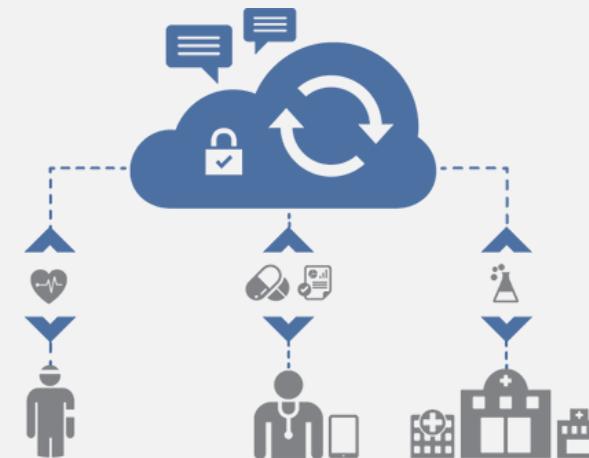
## Cercle vicieux de l'alimentation



## Interopérabilité des logiciels

Pour qu'un professionnel de santé ou un établissement puisse envoyer un document à un patient dans le DMP, il faut que les documents soient structurés de la même manière.

Tous les logiciels doivent respecter les mêmes normes.



# Loi de juillet 2019 pour transformer le DMP

La loi prévoit l'arrivée **d'un espace numérique de santé** pour toute personne au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

L'ambition était de **donner la main au patient** pour gérer ses données de santé et pour faciliter la coordination des soins entre professionnels.

La loi définit les grands principes de fonctionnement de l'espace numérique de santé : fonctionnalité et mode d'accès des professionnels et établissements de santé. Elle **élargit le périmètre du DMP**, qui devient une brique de Mon espace santé.

Elle instaure le principe de **création automatique, sauf opposition** de la personne ou de son représentant légal (principe d'« opt-out »)

# Mon espace santé

## Un dossier médical

Consultation et alimentation des **documents** ajoutés par l'utilisateur ou ses professionnels de santé (ordonnance, compte rendu d'hospitalisation, biologies...)

Alimentation et consultation par l'utilisateur de son **profil médical** : antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé, ...

Cette brique s'appuie sur l'actuel **Dossier Médical Partagé (DMP)** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs.



## Un agenda

Demain

Agrégations des **événements** liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.

## Une messagerie

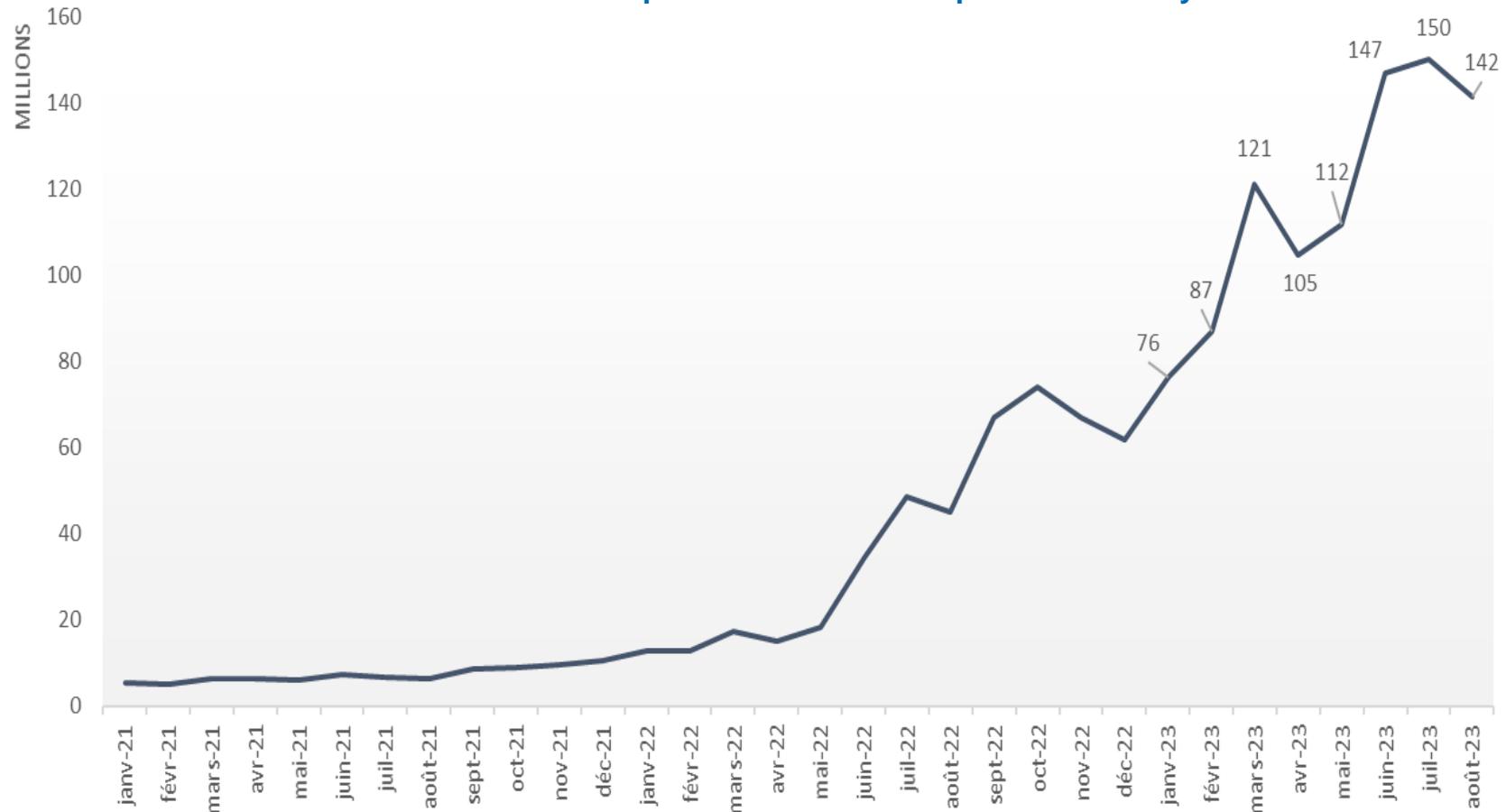
Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance de l'équipe de soin de l'utilisateur via un service de **messagerie sécurisée** de santé.

## Un catalogue de service

Accès à des applications de santé référencées par l'État via un **catalogue réunissant la diversité des services utiles à la santé** (ex. portails patients, applications et objets connectés référencés..).

# Mon espace santé : 18 mois de déploiement

Nombre de documents mis à disposition dans Mon espace santé en rythme annuel



Tous les mois, plus de 10M de documents sont envoyés aux patients dans Mon espace santé, soit autant qu'en 15 ans de DMP

# Mon espace santé : 18 mois de déploiement



**66,3M**

**profils Mon espace santé ouverts**  
(=peuvent recevoir un document,  
un message par un professionnel  
ou établissement de santé)

soit

**+ 90%** des français



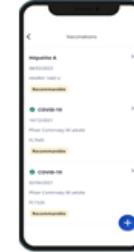
**9,5M** de **profils activés**, soit près de

**14,1%** des usagers et **+60%**

d'activation depuis le lancement de la  
campagne de communication

**+200 000** nouveaux usagers

**activent Mon espace santé chaque mois sur  
les 6 derniers mois**



**+ 344%** de téléchargements de l'application  
en 2 semaines (1,6M téléchargements, apps notées  
4,5 et 4,7, n°1 Forme et santé)

Entre **150k** et **200k** **visiteurs uniques se  
connectent** chaque semaine

**+26%** des utilisateurs de Mon espace santé  
(2M), ont **rempli leur profil médical**

Près de **250 000** **messages** envoyés par les  
patients à un ES/PS

# Mon espace santé : 18 mois de déploiement



permet à l'utilisateur d'accéder à une offre de services numériques utiles pour prendre sa santé en main

## 25 services référencés


03

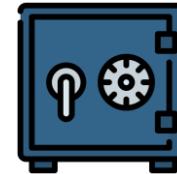
**Référencement au  
Catalogue de service  
de Mon espace santé**

# Le catalogue comme label de qualité pour les services numériques



L'objectif du catalogue de services est **de proposer à l'utilisateur des services** référencés par l'Etat français en tant **que garant des règles socles** du déploiement du numérique en santé en France.

Le catalogue offre pour l'utilisateur la possibilité d'échanger des données avec ces services afin de **centraliser ses données** de santé, et de reprendre la main sur ces données **pour les partager avec les professionnels de santé et applications de son choix**



Le catalogue renforce ainsi **le rôle primordial** de Mon espace santé, **la souveraineté des données de santé** des français et leur protection face aux intérêts étrangers.

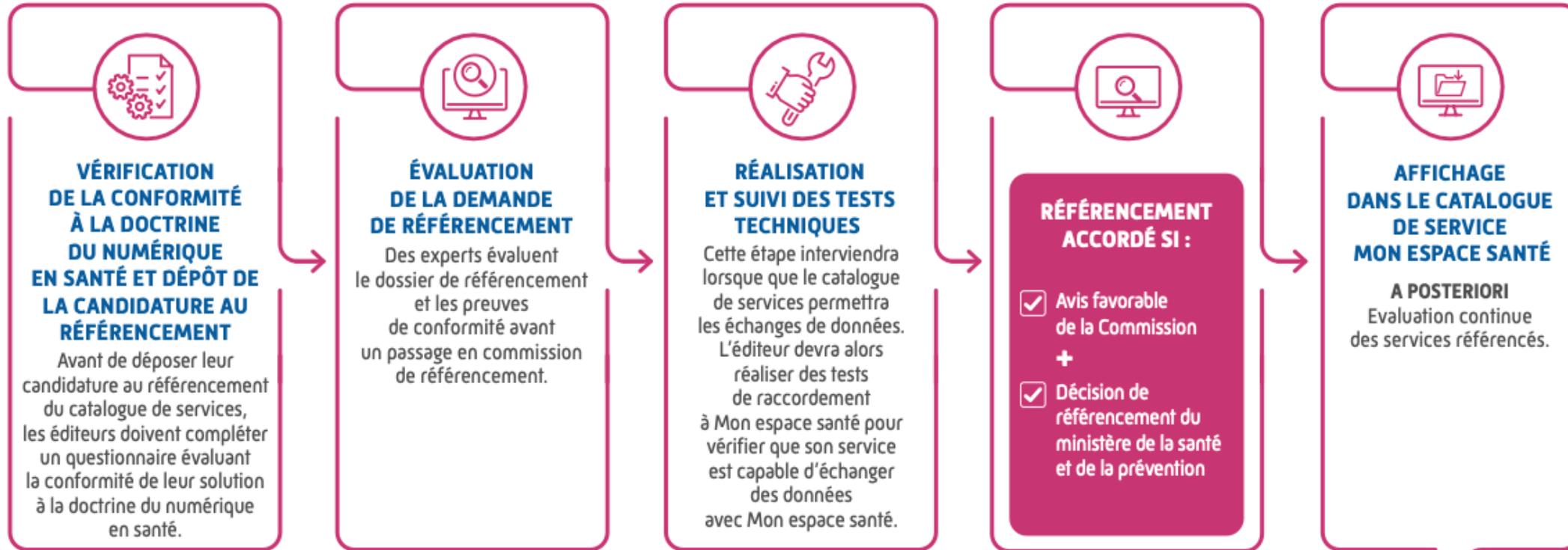
# Le catalogue comme label de qualité pour les services numériques

Le catalogue de services doit être un gage de confiance aux usagers, en termes de **sécurité, traitement des données et qualité du contenu**.

A ce titre les éditeurs candidats au référencement doivent répondre à **différents critères** visant à élever le niveau de qualité et de sécurité des applications de santé disponibles pour les français.

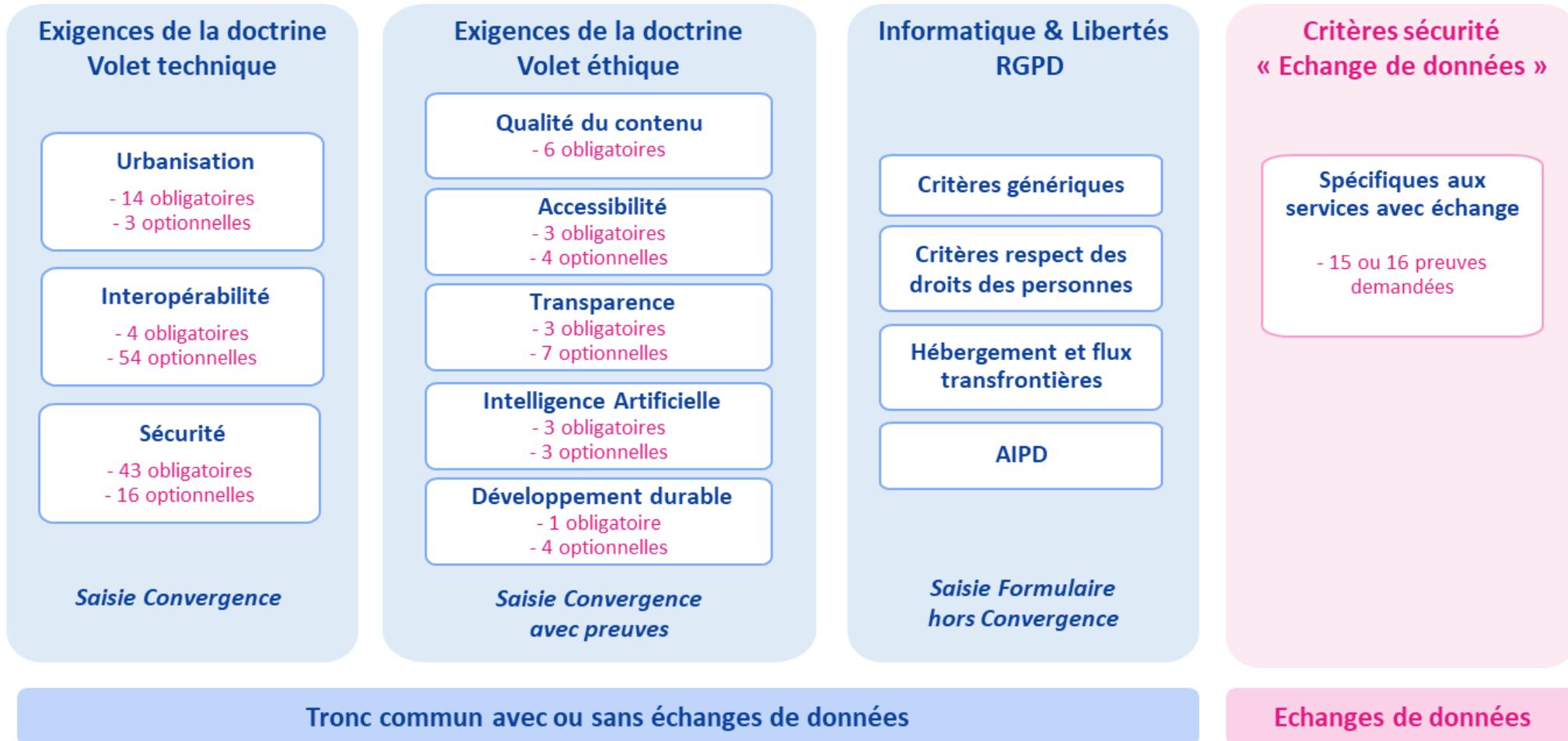


# Le processus de référencement

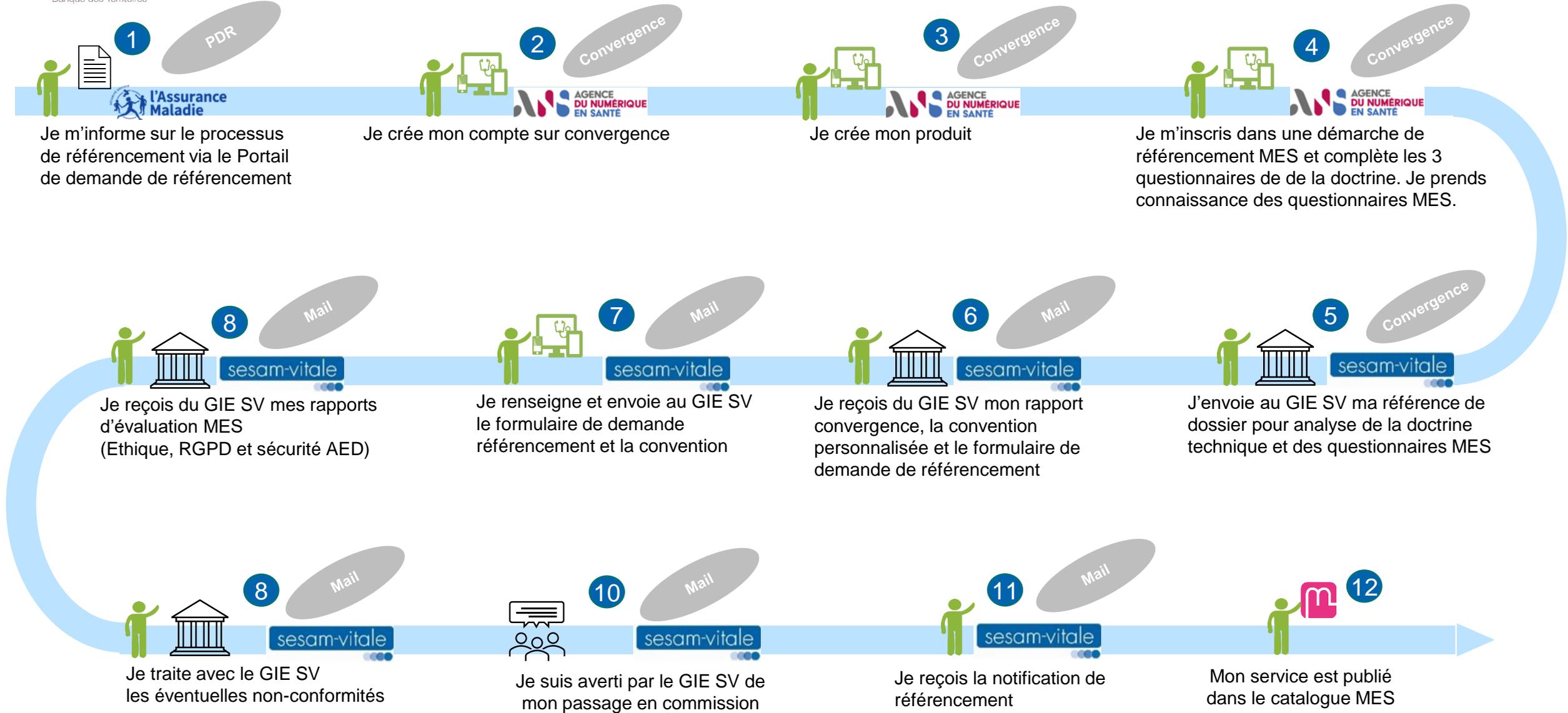


RETROUVER TOUTES LES INFORMATIONS : <https://editeurs.monespacesante.fr>

# Focus sur les critères de référencement



# Le processus de référencement



# RETEX sur les premiers référencés

## RETOUR DES EDITEURS

<u>Acteurs</u>	<u>Temps nécessaire</u>	<u>Equipes impliquées</u>
13 éditeurs, tous les référencés ont répondu	Entre 80 h et 350h, 3 mois de délais au minimum	Entre 4 et 20 personnes mobilisées

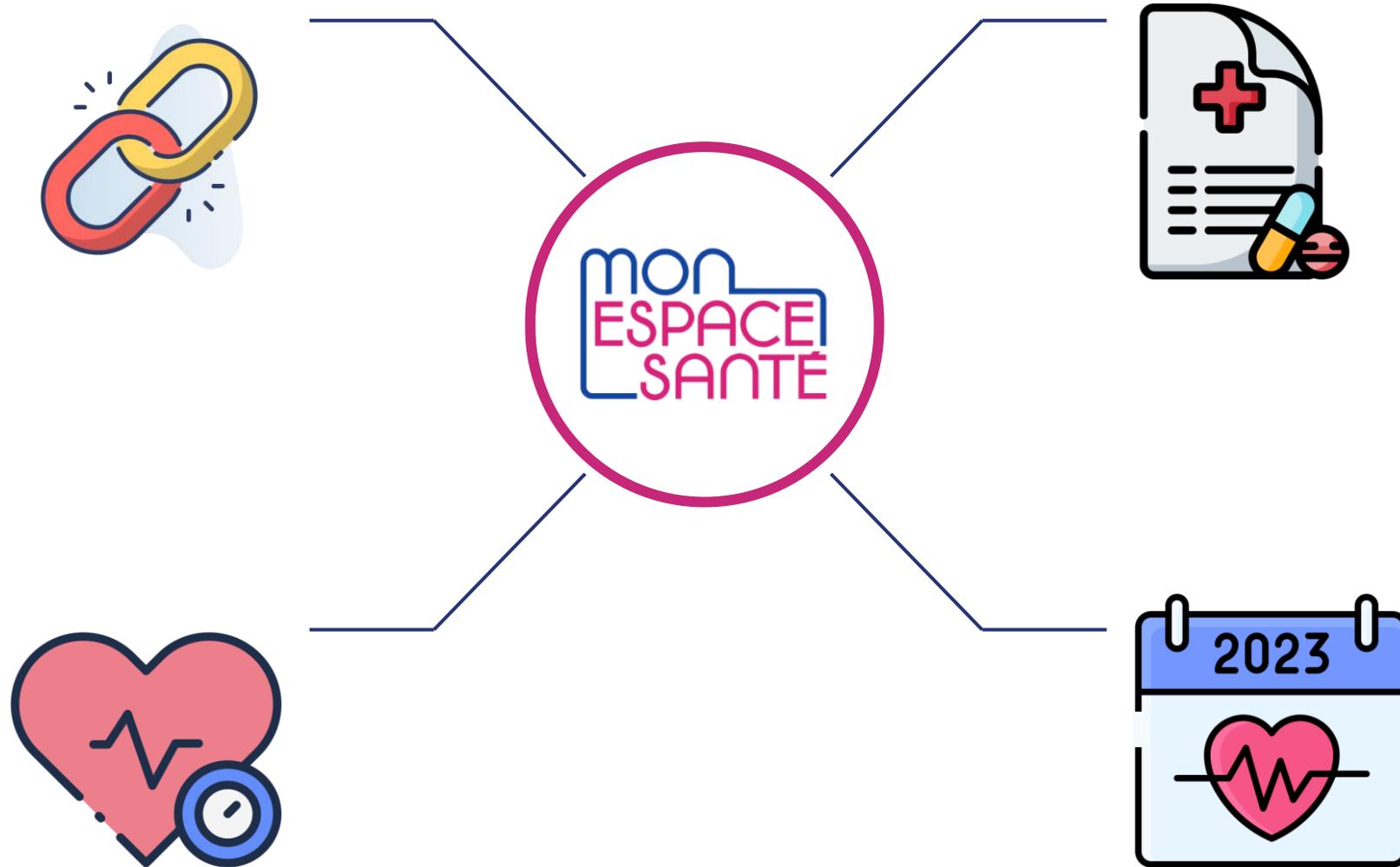
## RETOUR DES INSTRUCTEURS

<u>Acteurs</u>	<u>Temps nécessaire</u>	<u>Equipes impliquées</u>
GIE-SV	5 à 9j / dossier, de l'ordre de 1 mois en délais	3 personnes + prestas
ANS	5 et 9 j / dossier, de l'ordre de 1 mois en délais	3 personnes + prestas
DNS	En moyenne 3 J / dossier	2 personnes (direction projet / juridique)

04

**Echange de données  
avec Mon espace  
santé**

# API de Mon espace santé



## LA FINALITÉ



D'un point de vue réglementaire il s'agit de l'information **obligatoire** pour que l'utilisateur ait une vision claire du traitement de ses données lors d'un échange entre Mon espace santé et un Service Numérique Référencé



Du point de vue de l'utilisateur c'est **une action du SNR qu'il autorise**

Une finalité doit **encadrer de manière exhaustive une action que le SNR propose en service** à l'utilisateur via Mon espace santé

Dans Mon espace santé les **finalités sont déclarées au préalable** par les services lors de leur référencement



Techniquement, elles prennent la forme d'un **code finalité** qui doit être **envoyé dans chaque requête** aux API afin de décrire l'action demandée à Mon espace santé

## LE CONSENTEMENT



D'un point de vue réglementaire il correspond à l'**accord** de l'utilisateur **concernant une finalité** de traitement de données précise

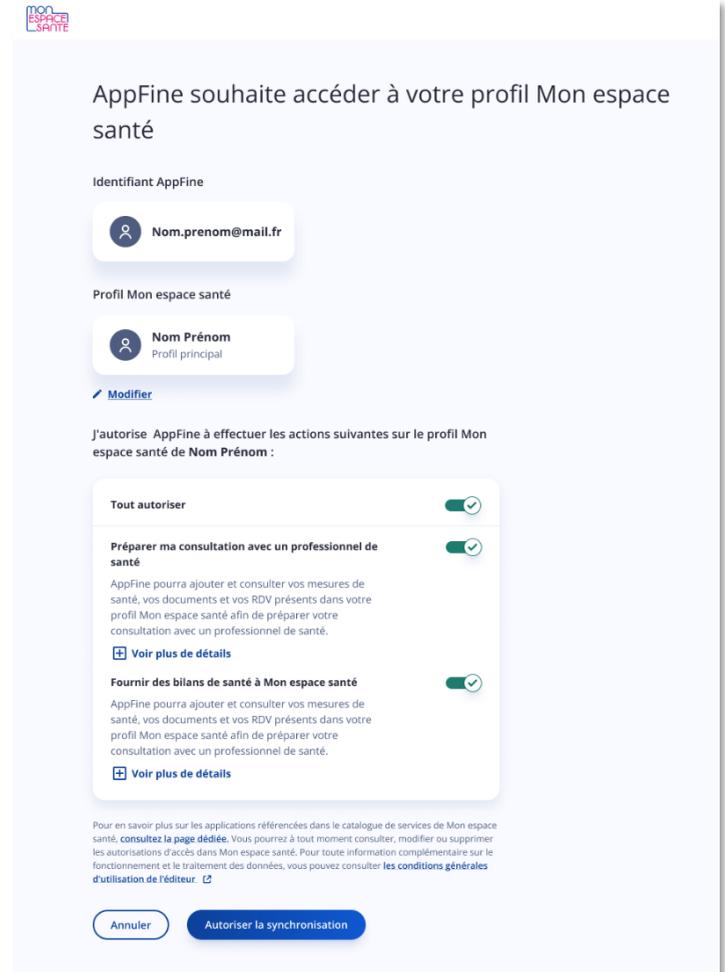


Du point de vue de l'utilisateur, il s'agit pour lui de cocher une action qu'il autorise le SNR à effectuer depuis ou vers son compte MES, lors de ou après l'appariement avec ledit SNR



Techniquement, il est lié par l'identifiant de l'utilisateur (l'ID ENS) au code d'une finalité

De cette manière **chaque appel** aux API **permet de vérifier que l'utilisateur a bien donné son consentement** pour cette finalité

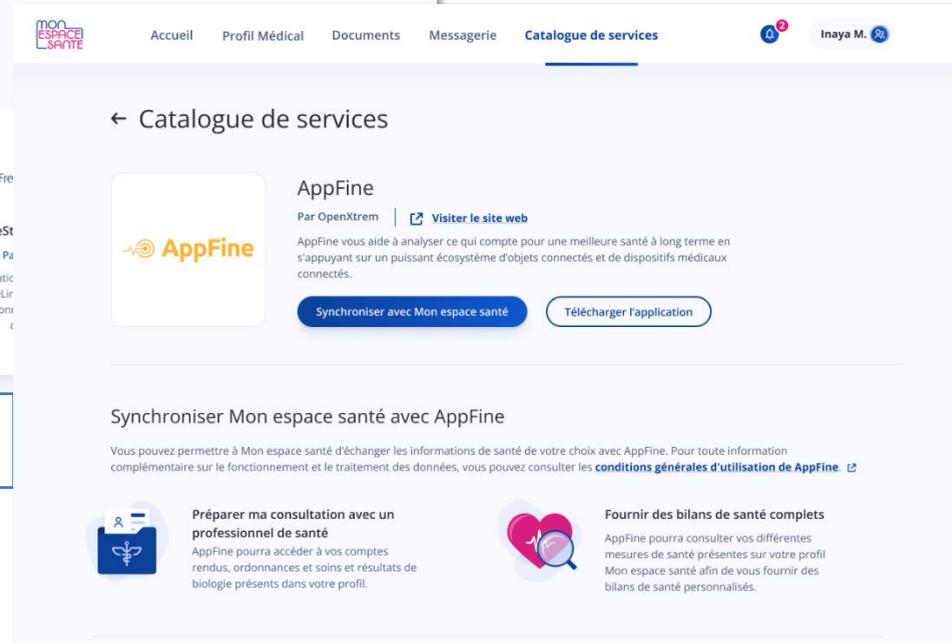


# D'un point de vue usager ..



1

*Je peux consulter le catalogue et choisir le service à synchroniser*

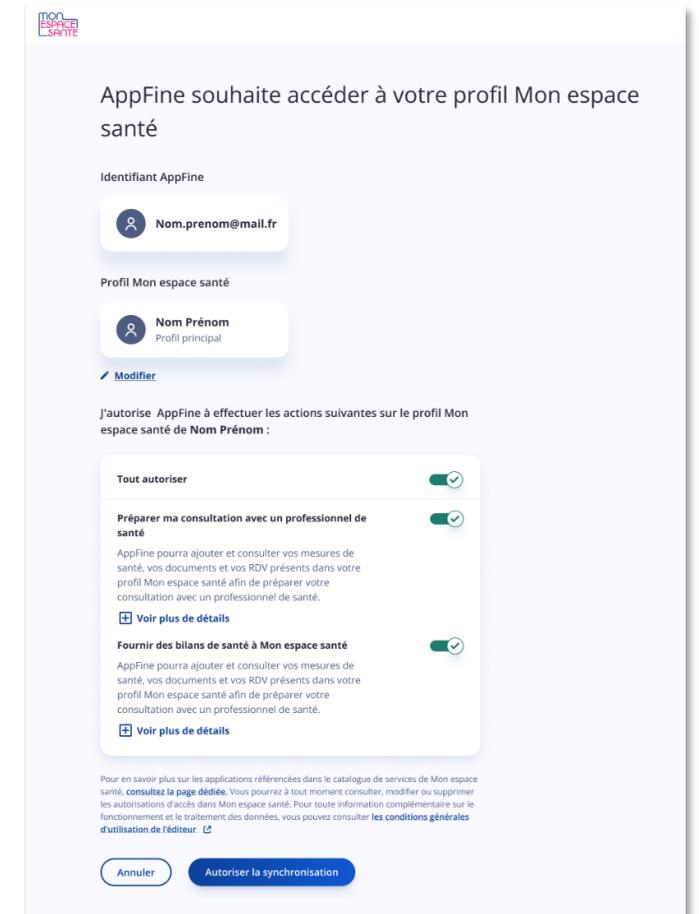


2

*Je peux consulter la fiche du service et être informé qu'une synchronisation avec MES est possible et de ses finalités  
Je peux lancer la synchronisation avec ce service*

3

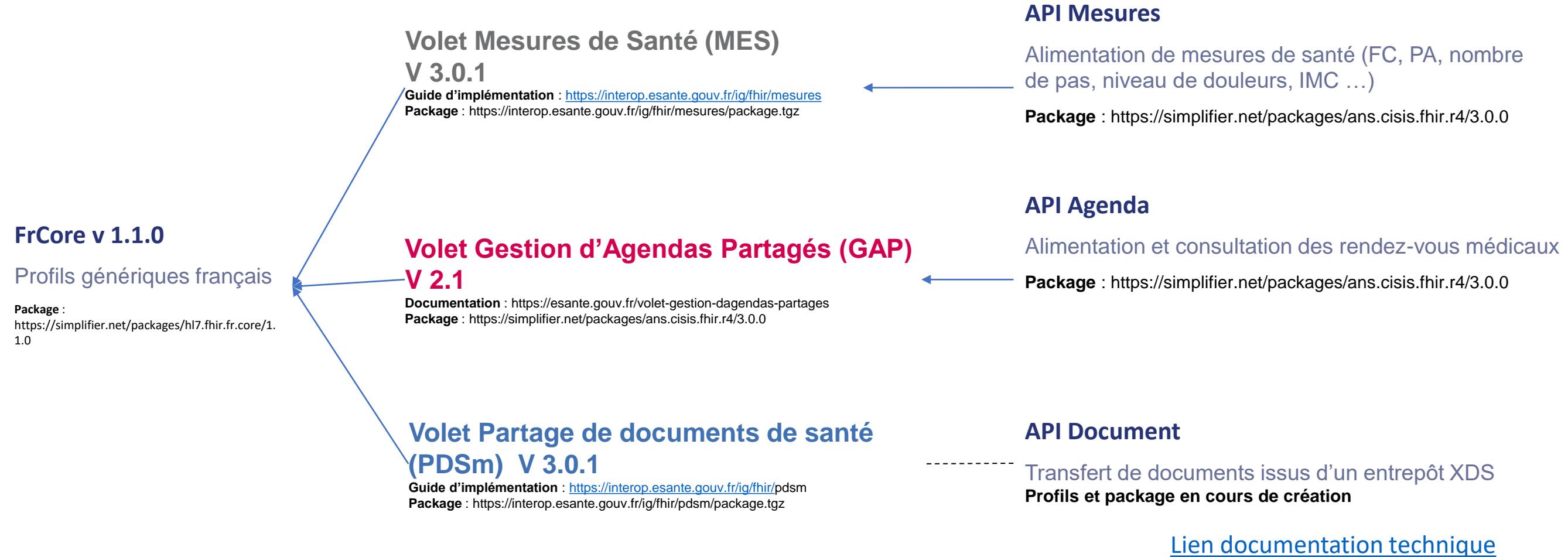
*Mon parcours m'informe de manière détaillée des finalités et des données nécessaires  
Je donne mon consentement et garde la main sur l'accès à mes données.  
Les finalités d'usage du service et les données nécessaires ont été évaluées dans le dossier de référencement*





**Annexes**

# Les spécifications de Mon Espace Santé – en cohérence avec l'écosystème d'interopérabilité



1 Héritage de FrCore

2 Héritage du CI-SIS

3 Spécifications Mon Espace Santé



**CHLOÉ FRIEDLANDER**

*Responsable de l'Accélérateur d'impact  
Groupe  
Banque des Territoires*

# Une offre pour vous accompagner dans votre référencement à Mon Espace Santé

## Cibles

**Les participations en santé du Groupe CDC** souhaitant s'engager dans la démarche de référencement à Mon Espace Santé.



bpi france



DOCAPOSTE



## Contenu

**Conseil et expertises techniques**  
en appui à vos équipes  
*Sécurité, RGPD, éthique, architecture, interopérabilité...*

**Prestation spécifique pour la fourniture de preuves**  
*Ex : audit de code, pentest*

## Méthode et calendrier

**Appel à manifestation d'intérêt**  
*du 4 au 20 octobre*

**Analyse des besoins et définition des accompagnements individualisés**  
*novembre 2023 à février 2024*

**Lancement des premiers accompagnements**  
*novembre 2023 à février 2024*

**RETEX, bilan et ajustements** pour la 2<sup>nd</sup>e vague d'accompagnement  
*février 2023*

# Vous êtes intéressé ?

Complétez le formulaire de notre appel à manifestation d'intérêt

